



## Compte rendu de la période d'information publique du 19 novembre au 19 décembre 2025

# Projet de construction du parc éolien de Grosse-Île dans la communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

Initiateur du projet : Parc éolien de Grosse-Île S.E.C.



INFORMER



CONSULTER



ENQUÊTER



AVISER

Bureau  
d'audiences publiques  
sur l'environnement

Québec 

La période d'information publique concernant le *Projet de construction du parc éolien de Grosse-Île sur le territoire de la municipalité de Grosse-Île, dans la communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, par Parc éolien de Grosse-Île S.E.C.* a pris fin le 19 décembre 2025. Conformément au mandat qui lui a été confié le 3 novembre 2025 et en vertu de l'article 10 du *Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets* (Q-2, r. 23.1), le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a annoncé, par communiqué de presse, le début de la période d'information publique.

## Le projet

### Justification et description

Situé aux Îles-de-la-Madeleine, sur les terres de la municipalité de Grosse-Île et de l'entreprise Sel Windsor Itée, le projet de parc éolien de Grosse-Île prévoit la construction de 4 à 7 éoliennes d'une hauteur maximale de 168 m et d'une puissance contractuelle totale de 16,8 MW. D'autres infrastructures, comme un réseau de chemins, un réseau collecteur souterrain et un poste de raccordement, sont également prévues. Le but du projet est de répondre aux objectifs d'autonomie et de réduction des gaz à effet de serre du réseau énergétique des Îles-de-la-Madeleine. Le coût de réalisation est estimé à environ 80 M\$ et la mise en service est prévue d'ici la fin de l'année 2027.

Le projet est mis de l'avant par Parc éolien de Grosse-Île S.E.C., un partenariat à parts égales entre NGE Renouvelables et l'Alliance de l'énergie de l'Est. Cette dernière est composée de plusieurs MRC des régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et du Bas-Saint-Laurent, des MRC de Montmagny et de L'Islet, ainsi que de la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk.

(Extrait du [site Web du BAPE](#))

## Les préoccupations soulevées

Les thèmes abordés et les préoccupations recueillies pendant la période d'information publique proviennent de l'information colligée lors de la séance publique d'information du BAPE :

### Caractéristiques du projet

- ▶ La puissance du parc éolien
- ▶ Le nombre d'éoliennes
- ▶ Le type d'éoliennes et leur hauteur en comparaison avec celles du Parc de la Dune-du-Nord
- ▶ La durée de vie des éoliennes dans un milieu salin
- ▶ Le lieu d'installation des éoliennes
- ▶ L'emplacement du site et les raisons de son choix
- ▶ La distance des éoliennes avec les habitations de Grosse-Île
- ▶ La possibilité d'installer les éoliennes en mer plutôt que sur la terre
- ▶ L'étude du parc de la Dune-du-Nord et les ressemblances avec le projet
- ▶ Le moment où la population aura les données finales sur le projet

### **Les effets du projet**

- ▶ Les effets sur la faune aviaire et le taux de mortalité des oiseaux au Parc de la Dune-du-Nord
- ▶ La possibilité de radiation émise par les éoliennes
- ▶ Les risques sur la faune aquatique avoisinante (homards, harengs, maquereaux)
- ▶ La protection contre les changements climatiques (érosion)
- ▶ Les risques sur la santé humaine (bruit, vibrations)
- ▶ Les risques d'augmentation du cancer après l'installation des éoliennes
- ▶ L'impact visuel

### **Les aspects économiques et financiers du projet**

- ▶ Les informations économiques sur le projet (coût, emplois créés)
- ▶ Les retombées locales et régionales
- ▶ Le partage des redevances
- ▶ Le montant des redevances qui seront versées à la minière
- ▶ Le montant des redevances pour l'ensemble des partenaires du projet
- ▶ Le coût par kilowattheure de l'électricité produite par le projet comparativement au coût pour le diesel acheté pour l'usine de Cap-aux-Meules
- ▶ Le coût de l'électricité pour les résidents des Îles

### **La gestion du projet durant ses différentes phases**

- ▶ Le transport des pièces d'éoliennes
- ▶ La provenance des minéraux pour la construction du parc éolien
- ▶ L'existence d'un plan d'urgence
- ▶ La restauration des lieux
- ▶ Les changements technologiques en cours de durée de vie du projet
- ▶ La gestion des éoliennes après leur durée de vie (recyclage des pales)

### **Les projets d'Hydro-Québec**

- ▶ Le projet d'Hydro-Québec de construire une batterie de 10 MW
- ▶ Le câble sous-marin

### **Les consultations et l'acceptabilité sociale du projet**

- ▶ La possible consultation référendaire concernant le projet
- ▶ L'acceptabilité sociale du projet
- ▶ L'acceptabilité sociale du projet par la communauté de Grosse-Île

Visionner les [séances publiques d'information](#) pour prendre connaissance des échanges entre les citoyens et Parc éolien de Grosse-Île S.E.C sur les sujets mentionnés ci-dessus.

## Les activités d'information et de communication

### Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités prévues. Une discussion avec la chargée de projet au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs a permis d'en arriver à la même conclusion.

### Les séances publiques d'information

<b>Date</b>	Mercredi 3 décembre 2025
<b>Lieu</b>	Salle communautaire de Fatima – 4, chemin Ernest, Fatima Diffusion en simultanée sur le site Web et la page Facebook du BAPE
<b>BAPE : Animation</b>	Alexandre Tanguay
<b>BAPE : Modérateur et modératrice</b>	Alexandre Tanguay Shirley Bishop
<b>Initiateur du projet</b>	Parc éolien de Grosse-Île S.E.C.
<b>Assistance en salle</b>	25 personnes
<b>Nombre de spectateurs approximatif atteint en ligne</b>	104 personnes
<b>Durée</b>	3 h 00
<b>Nombre de questions posées</b>	42

<b>Date</b>	Jeudi 4 décembre 2025
<b>Lieu</b>	Gymnase de Grosse-Île – 1-006, chemin Jerry, Grosse-Île
<b>BAPE : Animation et modération</b>	Alexandre Tanguay
<b>Initiateur du projet</b>	Parc éolien de Grosse-Île S.E.C.
<b>Assistance en salle</b>	25 personnes
<b>Durée</b>	1 h 45
<b>Nombre de questions posées</b>	20

## Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Le BAPE diffuse des communiqués de presse afin d'informer la population et les médias des activités d'information organisées dans le cadre de ses différents dossiers.

- Un premier **communiqué de presse** a été publié le 4 novembre 2025 afin d'annoncer le début de la période d'information publique, ainsi que les différentes façons de s'informer sur le projet.
- Un deuxième **communiqué de presse** a été publié le 19 novembre 2025 afin d'annoncer la date, l'heure et le lieu de la séance publique d'information à Fatima, son déroulement, l'objectif de la période d'information publique, ainsi que le centre de consultation ouvert dans le cadre de ce dossier. Un rappel de ce communiqué a été diffusé le matin du 3 décembre 2025, date de la première des deux séances publiques d'information.

## Le site Web

Les communiqués de presse annonçant la période d'information publique et la séance publique du 3 décembre 2025 ont été déposés sur le site Web du BAPE, ainsi que l'ensemble des documents du projet, tels que l'étude d'impact, son résumé et la lettre-mandat du ministre. Ces documents sont également accessibles sur le **Registre des évaluations environnementales** sous la responsabilité du ministère responsable de l'Environnement.

## Les publications dans les médias sociaux

Le BAPE utilise les médias sociaux pour informer la population locale, régionale et nationale des différents dossiers qui lui sont confiés par le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Durant cette période d'information publique, le BAPE a eu recours aux plateformes [Facebook](#), [X](#) et [LinkedIn](#) pour informer la population.

### Facebook – 7 011 abonnés – 4 publications et 1 diffusion en direct

- Le BAPE a rejoint 1 125 personnes en moyenne par publication.

### X – 3 484 abonnés – 4 publications

- Chaque publication a été vu en moyenne par 89 personnes.

### LinkedIn – 2 016 abonnés – 1 publication

- L'organisme a rejoint 241 personnes avec son unique publication.

## Relations publiques

Pour chacune des périodes d'information publiques comme celle du projet de construction du parc éolien de Grosse-Île dans la communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, le BAPE met sur pied une

liste d'envoi afin d'informer les acteurs du milieu touchés par le projet et les personnes pouvant être concernées ou intéressées par celui-ci.

Dans le cadre de cette période d'information, ce sont 331 personnes, groupes, organismes et municipalités qui ont été avisés par courriel des démarches du BAPE et par le relais des communiqués de presse notamment.

Le BAPE a également collaboré avec la municipalité de Grosse-Île et l'initiateur du projet pour l'organisation d'une deuxième séance publique d'information le 4 décembre dernier en soirée, en plus de celle du 3 décembre annoncée à Fatima.

## Relais d'information

Afin que l'information soit rendue disponible au plus grand nombre de personnes touchées ou concernées par le projet, le BAPE réalise des démarches auprès des municipalités, des MRC ou des agglomérations dans le milieu visé afin qu'elles relaient, de façon volontaire, les détails concernant la période d'information publique et la séance publique d'information.

Dans le cadre du projet de construction du parc éolien de Grosse-Île dans la communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, le BAPE a demandé aux municipalités de Grosse-Île et des Îles-de-la-Madeleine, ainsi qu'à l'organisme *Council for Anglophone Magdalen Islanders*, de transmettre, sur leurs différentes plateformes, les informations du BAPE. Ces entités ont partagé l'ensemble de l'information dans leurs différents canaux de communication comme le site Web, l'infolettre, les médias sociaux, en plus d'apposer des affiches dans les endroits stratégiques et fréquentés par les communautés.

Le BAPE a également collaboré avec la municipalité de Grosse-Île pour effectuer un envoi postal dans l'objectif d'informer tous les résidents et résidentes de sa communauté de la tenue d'une séance publique le 4 décembre en soirée.

## Les centres de consultation

Tous les documents en format papier sur le projet ont été déposés dans le centre de documentation du BAPE à Québec ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centre de consultation	Adresse
Bibliothèque Jean-Lapierre	37, chemin Central, Havre-aux-Maisons

## La parution de l'avis public par l'initiateur

Conformément à l'article 11 du [Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets](#), l'initiateur du projet doit publier un avis public dans un hebdomadaire ou un quotidien distribué dans la région où le projet est susceptible d'être réalisé, et ce, avant le début de la période d'information publique.

Date	Quotidien
14 novembre 2025	<i>Le Radar</i>

## Relations avec les médias

### Les relations de presse

Des courriels ciblés ont été envoyés durant la période d'information, notamment le 3 décembre dernier, jour de la première séance publique d'information, aux médias ayant couvert le projet de construction du parc éolien de Grosse-Île dans la communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine.

Des journalistes de l'hebdomadaire *Le Radar*, de la radio *CFIM 92,7 FM* des Îles-de-la-Madeleine, du site Web *Mes Îles*, de *Radio-Canada Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, de *TVA CIMT/CHAU* et du média spécialisé *Un point cinq* ont reçu ces envois ciblés.

### La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information publique. À la suite de la diffusion du communiqué de presse annonçant cette période le 4 novembre 2025, 20 articles, reportages et entrevues ont été diffusés dans les médias suivants : *Le Radar*, *CFIM 92,7 FM*, *Mes Îles*, *Ici Radio-Canada Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, *TVA CIMT/CHAU*, *Le Soleil*. Ceux-ci ont abordé notamment la séance publique d'information du BAPE, son objectif, les détails concernant le projet, les effets sur l'environnement, les prochaines étapes suivant les séances d'information et la marche à suivre pour effectuer une demande d'examen public au ministre responsable de l'Environnement.

Québec, le 19 décembre 2025

Alexandre Tanguay, conseiller en communication et chargé du dossier